

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

## SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2020

**Présents** : Julie MONTCOUQUIOL, Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Maxime MICHEL, Nadia DERRIEN-MOLLIER, Jacques COËSNON, Didier TERRIER, Roland DUQUEUX, Philippe CLERJON, Emilie LAVOREL, Claire DÉPIGNY-SOUVRAS, Jessica DA COSTA, Henri MASSON, François RIGNOT.

**Représentée** : Christelle COUFFI (par François RIGNOT).

**Absents** : ---

**Secrétaire de séance** : Emilie LAVOREL.

### **Ordre du jour** :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 07 septembre 2020
- Délibérations :
  - \* Désignation du représentant de la Commune et de son suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES
  - \* Approbation de la convention à passer avec la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES pour la mise à disposition d'un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) sur le temps périscolaire
  - \* RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) – Modification des modalités de versement du CIA (Complément Indemnitaire Annuel)
- Urbanisme
- Informations diverses.

La séance est ouverte à 20h10.

Le compte-rendu de la réunion du 07 septembre est adopté à l'unanimité.

## DÉLIBÉRATIONS

### **1°/ Désignation du représentant de la Commune et de son suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES**

Madame le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que, par délibération n° 2020-90 en date du 15 septembre 2020, la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES a créé une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Elle a également fixé la composition de cette dernière à 16 membres, faisant partie des Conseils Municipaux des Communes membres, étant précisé que chaque Conseil Municipal dispose d'au moins un représentant. Les Communes disposant d'un seul représentant peuvent désigner un suppléant.

La répartition, réalisée par la CCPC, permet à la Commune de CUVAT de disposer d'un représentant et d'un suppléant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **désigne** Monsieur Philippe **CLERJON**, comme représentant de la Commune de CUVAT à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES.

Sa suppléante sera Madame Julie **MONTCOUQUIOL**.

suffrages exprimés	15
* pour	15
* contre	---
* abstentions	---

**2°/ Approbation de la convention à passer avec la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES pour la mise à disposition d'un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) sur le temps périscolaire**

Madame le Maire donne lecture aux Membres du Conseil Municipal de la convention proposée par la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES concernant la mise à disposition d'un ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à la Commune de CUVAT, sur le temps périscolaire, de 13h15 à 13h35 pour un temps total hebdomadaire d'une heure et vingt minutes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** la convention de mise à disposition d'un ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) par la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES à la Commune de CUVAT sur le temps périscolaire, annexée à la présente ;
- **donne tous pouvoirs** à Madame le Maire pour signer cette convention.

suffrages exprimés	15
* <i>pour</i>	15
* <i>contre</i>	---
* <i>abstentions</i>	---

**3°/ RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) – Modification des modalités de versement du CIA (Complément Indemnitaire Annuel)**

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que, par délibération n° 201701/01/04 en date du 16 janvier 2017, le Conseil Municipal a décidé l'application du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) et, à ce titre, l'instauration :

- de l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise), part principale liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle,
- du CIA (Complément Indemnitaire Annuel), part facultative liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Il avait été décidé le versement du RIFSEEP selon les modalités suivantes :

- IFSE : prime mensuelle, sur la base d'un douzième du montant annuel individuel attribué et proratisée en fonction du temps de travail,
- CIA : prime annuelle, réglée au mois de novembre et proratisée en fonction du temps de travail.

Or, il s'avère que, pour les agents des Services Périscolaires, le versement du CIA au mois de novembre n'est pas adapté. En effet, ceux-ci travaillent en année scolaire et non en année civile et l'évaluation de leur engagement professionnel et de leur manière de servir se déroule en juin.

Aussi, Madame le Maire propose de modifier les modalités de versement du CIA pour les agents des Services Périscolaires afin que celui-ci ait lieu au mois de juillet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** de modifier les modalités de versement du CIA pour les agents des Services Périscolaires afin que celui-ci ait lieu au mois de juillet.

suffrages exprimés	15
* <i>pour</i>	15
* <i>contre</i>	---
* <i>abstentions</i>	---

*Madame le Maire rappelle que l'intégralité des textes des délibérations est consultable et affichée en Mairie.*

**URBANISME**

Les informations sont présentées par Monsieur Jacques JAMES, Maire-Adjoint.

Voir le tableau annexé.

## INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

### **1°/ Commission « Communication »**

*Présenté par Monsieur Jacques JAMES, Maire-Adjoint*

La Commission s'est réunie le 25 septembre 2020.

Il a été décidé la réalisation du bulletin municipal sur la base des années précédentes.

Par ailleurs, la réalisation d'une gazette papier sur 4 pages pour informer en fonction de l'actualité est mise à l'étude.

D'autre part, une réflexion quant à la pose d'un panneau d'affichage lumineux est engagée.

### **2°/ Commission « Développement Durable, Mobilité et Sécurité Routière »**

*Présenté par Madame Claire DEPIGNY-SOUVRAS, Conseillère Municipale*

#### **2.1. Mobilité**

Une étude est en cours afin de créer des chemins alternatifs pour sécuriser l'accès aux abribus de la Commune.

#### **2.2. Déchets**

Un travail est mené en concertation avec la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES sur la gestion des déchets verts.

#### **2.3. Défis citoyens**

Une réflexion est en cours autour du challenge national lancé par un collectif citoyen proposé aux collectivités. Ce sont des défis simples et accessibles à tous avec pour objectif la réduction de notre impact environnemental.

### **3°/ Commission « Finances »**

*Présenté par Monsieur Jacques JAMES, Maire-Adjoint*

Un point sur l'état des finances de la Commune a été fait lors de la réunion qui s'est tenue le 16 septembre 2020.

### **4°/ Commission « Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle »**

*Présenté par Madame le Maire*

#### **4.1. Construction d'un bâtiment « Cantine/Garderie »**

Le projet nécessite des réaménagements afin de prendre en compte le nouveau mode de fonctionnement du service « Cantine ». A cet effet, une rencontre est prévue avec la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES, Maître d'Ouvrage, le Cabinet d'Architecture BOIDEVAIX, Maître d'œuvre.

Le démarrage des travaux reste prévu début 2021 pour une durée d'au moins 2 ans.

#### **4.2. Relations Commune/Parents d'Elèves**

Une réunion sera organisée entre la Municipalité et les Représentants des Parents d'Elèves suite à leur élection qui aura lieu les 09 et 10 octobre prochains.

#### **4.3. Relations Services Périscolaires/Ecole**

Il a été décidé la mise en place d'une réunion hebdomadaire entre la Responsable du Service Périscolaire, Madame Virginie COURTIN, et la Directrice de l'Ecole, Madame Elodie CHESNEAU, afin d'organiser, notamment, les transitions « scolaire-périscolaire ».

### **5°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »**

#### **5.1. Travaux**

##### **5.1.1. Route des Voisins**

Le chantier se poursuit selon le calendrier prévisionnel.

##### **5.1.2. Route des Caves**

Il est envisagé, devant le Cimetière, la réfection de la chaussée, côté droit, et le busage du fossé, côté gauche, permettant ainsi la création d'un trottoir en continuité de l'existant jusqu'à la Route du Murgier

Des consultations d'entreprise sont en cours.

##### **5.1.3. Route de Ferrières**

Une rencontre avec le Responsable Voirie du Département en charge de notre secteur a eu lieu le 30 septembre dernier :

- la réfection de l'enrobé, entre les deux ralentisseurs, devrait avoir lieu la 3<sup>ème</sup> semaine d'octobre. Cette date reste à confirmer ;

- une action est envisagée pour canaliser l'eau qui s'écoule, en cas de forte pluie, sur la chaussée à hauteur de la Route des Lavorel.

#### **5.2. Gestion du Patrimoine**

Les visites de sécurité relatives à la salle polyvalente ont été effectuées.

Ont été vérifiés : l'alarme, l'électricité, le gaz, les extincteurs. Aucune anomalie notable n'a été constatée.

## **6°/ Vie du Conseil Municipal**

6.1. Suite à une demande de Monsieur Philippe CLERJON, il est décidé, à l'unanimité, d'avancer l'heure des réunions du Conseil Municipal à 19h30.

### **6.2. Photo du Conseil Municipal**

En raison de la crise sanitaire actuelle, se pose la question de la réalisation de photographies individuelles ou d'une photographie de groupe. Cette dernière option a été retenue.

Une date reste à fixer en fonction des emplois du temps de chacun.

### **6.3. Règlement intérieur**

Les Communes de plus de 1.000 habitants ont l'obligation d'adopter un règlement dans les six mois qui suivent l'installation de l'assemblée délibérante, conformément à l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Un projet est en cours de rédaction et sera transmis, avant la mi-octobre, aux membres du Conseil Municipal afin que chacun puisse en prendre connaissance et proposer, éventuellement, des modifications.

Il sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

## **7°/ Vie associative**

L'activité « Pilates », qui avait lieu le lundi soir, est suspendue suite à des problèmes de disponibilité de la salle polyvalente.

La Mairie propose une réunion de concertation avec l'Association des Parents d'Élèves (APE), en charge de cette activité.

## **8°/ Vie de la Commune**

### **8.1. 1<sup>er</sup> Novembre**

Une quête sera organisée, par le Souvenir Français, lors de la Toussaint au cimetière communal. Elle permettra une visite d'un lieu de mémoire, tel que le Cimetière de Morette, le Plateau des Glières, le Mémorial d'IZIEU, ... par les enfants de l'école.

Monsieur Henri MASSON, Conseiller Municipal, sera présent aux côtés de Monsieur Michel BOUVET du Souvenir Français.

### **8.2. 11 Novembre**

Une gerbe de fleurs sera déposée au pied du Monument aux Morts.

Il subsiste, cependant, beaucoup d'interrogations concernant la cérémonie traditionnelle, à cause de la situation sanitaire.

## **9°/ Question diverse**

Monsieur François RIGNOT, Conseiller Municipal, s'interroge quant au recyclage des bacs plastiques alimentaires utilisés précédemment en cantine scolaire.

Depuis la réouverture, ce service n'utilise que des bacs gastronomiques en inox. Cette décision de la Municipalité a été mise en place suite à la demande de notre fournisseur de repas pour des questions de praticité, de santé et d'environnement.

## **10°/ Syndicat Intercommunal d'Electricité et des Services de Seyssel (SIESS)**

Conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la prochaine réunion du SIESS qui aura lieu le mardi 06 octobre 2020 à 18h00 à ARGONAY.

Monsieur Philippe CLERJON, délégué au SIESS, sera présent.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu  
le lundi 09 novembre 2020 à 19 heures 30**

Séance levée à 20h55.